

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 61391 du 2 septembre 2014 portant promotion
de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « montagne »**

NOR : INTJ1420434S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 93931 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1329255S),

Décide:

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} octobre 2014:

Bihler, Boris	Nigend : 181 171	Numéro de livret de solde : 8 029 607
Parriaux, Jérôme	Nigend : 163 775	Numéro de livret de solde : 8 020 479

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} octobre 2014:

Romain, Gilles	Nigend : 142 247	Numéro de livret de solde : 8 001 693
Reppelin, Thomas	Nigend : 211 629	Numéro de livret de solde : 8 063 369
Roux, Benjamin	Nigend : 219 051	Numéro de livret de solde : 8 065 075
Deymier, Floran	Nigend : 206 286	Numéro de livret de solde : 8 062 243
Rocquin, Michaël	Nigend : 172 084	Numéro de livret de solde : 8 027 373

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} octobre 2014:

Joset, Rémi	Nigend : 238 708	Numéro de livret de solde : 8 083 096
--------------------	------------------	---------------------------------------

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 septembre 2014.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur
de la gestion du personnel,*
T. MORTEROL